

du lundi 29 septembre 2014

Factures non réglées

Le total des **services** (cantine, garde en crèche et halte-garderie, accueils en centres de loisirs, soins au centre municipal de santé, etc.), et des loyers **non payés à la commune** depuis 2000 s'élève à **21 436€**.

Vote : unanimité

Budget principal

Le conseil adopte une **décision modificative** relative au budget principal. Celle-ci s'élève à **42 950€** en fonctionnement et **60 892€** en investissement. Vote : 3 abstentions (ARIAL-EELV et NPA)

Régie municipale de l'eau

Le conseil adopte une **décision modificative** relative au budget de la régie de l'eau suite à une dépense d'investissement de **28 067€**.

Vote: unanimité

Il décide la **création** d'un deuxième **poste** d'emploi administratif en **contrat à durée indéterminé**. La régie emploie trois personnes en tout. Vote : unanimité

Il désigne Daniel MENIER, Karine CHAUVET et Danièle BOUHOURDIN comme représentants de la ville au sein d'une « Entente intercommunale » pour l'étude et la gestion de l'eau potable. Vote : 2 abstentions (ARIAL-EELV)

Achat de terrains

La ville va acquérir une **parcelle de 564m²** située **rue de la Morinerie** appartenant à la famille GILARD, pour un montant de 8000€.

Vote: 2 contre (ARIAL-EELV), 1 abstention (NPA)

Programme de logements dans le vieux Saint-Pierre

La société **CIRMAD** est autorisée à déposer les demandes de permis de construire permettant la construction d'un **programme de logements** sur des terrains appartenant à la ville et donnant **rue des Ateliers** et **rue Pierre-Sémard**. Ces logements seraient achetés par un bailleur, Touraine Logement, pour construire une **soixantaine de logements** dont une **dizaine en accession sociale à la propriété**.

Vote : 4 contre (ARIAL-EELV et UMP), 1 abstention (NPA)

Passage Descartes

Le **passage Descartes** (82 mètres) qui relie la rue Foussier à la rue Bel Air, sera classé dans le **domaine public**.

Vote : unanimité

Réfection des façades

La ville décide de poursuivre l'attribution de **subventions** aux habitants de Saint-Pierre pour la **réfection de fa-**

çades, à hauteur de 10% du montant de la fourniture des matériaux (peinture et enduit), plafonnée à 2 300€. Les particuliers et les professionnels ont accès **gratuitement** aux **conseils d'un architecte coloriste** pour la réfection de façades.

Vote : 2 abstentions (ARIAL-EELV)

Achat d'un logement

La ville donne un avis favorable à la **vente d'un logement** situé **185 avenue Stalingrad** et appartenant au bailleur social Val Touraine Habitat, logement qu'elle souhaite par ailleurs acquérir.

Vote : unanimité

Chauffage des bâtiments communaux le mercredi matin

La mise en place de la **réforme des rythmes scolaires** nécessite de chauffer toutes les écoles le mercredi matin, la restauration scolaire et l'accueil de loisirs dans les groupes scolaires Pierre-Sémard, Viala-Stalingrad et Paul-Louis-Courier Marceau. La ville doit donc passer un avenant d'un montant de **13 602€ TTC** au marché de chauffage des bâtiments communaux conclu avec la société Dalkia.

Vote : 3 abstentions (ARIAL-EELV et NPA)

Motion de soutien à l'action de l'Association des maires de France pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'État.

Le 12 juin, le bureau de l'Association des maires de France (AMF) a proposé aux maires et présidents d'intercommunalité de soumettre à leurs assemblées une motion de soutien. L'AMF souhaite alerter les pouvoirs publics sur l'impact des mesures annoncées en termes de baisse des dotations aux collectivités locales.

« Les collectivités locales, et en premier lieu les communes et leurs intercommunalités, risquent d'être massivement confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle. Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros qui sera décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'État sont en effet appelés à diminuer : de 11 milliards d'euros progressivement jusqu'en 2017, soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014-2017. (...) La commune de Saint-Pierre-des-Corps rappelle que les collectivités de proximité (...) sont, par la diversité de leurs interventions, au cœur de l'action publique pour tous les grands enjeux de notre société : elles facilitent la vie quotidienne de leurs habitants et assurent le « bien vivre ensemble » ; elles accompagnent les entreprises présentes sur leur territoire ; enfin, elles jouent un rôle majeur dans l'investissement public, soutenant ainsi la croissance économique et l'emploi. La diminution drastique des ressources locales pénalisera à terme nos concitoyens, déjà fortement touchés par la crise économique et sociale et pourrait fragiliser la reprise pourtant indispensable au redressement des comptes publics. (...) La commune de Saint-Pierre-des-Corps soutient les demandes de l'AMF : réexamen du plan de réduction des dotations de l'État, arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense, réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales. »

Par un communiqué en date du 8 septembre, l'AMF annonce **déjà 10 000 motions de soutien** à son action qui ont été adoptées en conseil municipal ou communautaire. Le 11 septembre, le gouvernement a réuni pour la deuxième fois le groupe de travail dédié à la réforme des finances locales (...). **La baisse des dotations de 11 milliards d'euros sur trois ans y a été confirmée par le gouvernement**. Il y a donc lieu de poursuivre l'action pour que celui-ci renonce à ces mesures drastiques. Par courrier en date du 30 juillet, le maire a alerté le ministre des Finances sur la situation particulière de la commune ; en l'état actuel des prévisions, l'effet-ciseaux consécutif à la baisse des dotations aboutirait en effet en 2015 à une épargne négative de près d'un million d'euros !

Vote: 1 abstention (ARIAL-EELV)